



## APERÇU GÉNÉRAL

En date du 20 janvier 2024, Félix Tshisekedi, élu pour un second mandat à la Présidence de la République Démocratique du Congo (RDC), a prêté serment, en présence d'une quinzaine de chefs d'État

Ce mandat débute en pleine crise humanitaire qui perdure depuis près de trente ans, consécutivement à de multiples conflits qui sévissent dans l'Est du pays ainsi que dans d'autres provinces avec des poches d'insécurité causées par des conflits entre groupes armés et des conflits fonciers/ pour le contrôle des ressources naturelles.

Depuis le début de l'année 2024, plus de 128,000 personnes se sont nouvellement déplacées en RDC portant le total à environ 6,8 millions de personnes déplacées. Les femmes représentent 51% de la population déplacées. Plus de 80% des déplacements sont dus aux attaques et affrontements armés. Il sied de noter que le Nord Kivu et l'Ituri sont les provinces ayant accueilli plus de personnes retournées au cours des 3 derniers mois. <sup>1</sup>

Aussi, dans un communiqué de presse publié le 29 janvier 2024, le Coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo a très justement exprimé l'inquiétude de la communauté humanitaire face à la nouvelle escalade de violences ainsi qu'aux graves atteintes au droit international humanitaire commises dans la province du Nord Kivu.

Les faits marquants ci-après ont été notés en janvier 2024 :

- Importantes inondations et éboulements de terrain dans plusieurs provinces du pays et mobilisation du gouvernement et des acteurs humanitaires pour une réponse urgente ;
- Dans le **Petit Nord Kivu**, intensification des affrontements entre le M23 et les coalitions des groupes armés ainsi que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) dans les territoires de

Masisi et de Rutshuru entraînant des déplacements, des représailles et abus de droits humains ; renforcement des effectifs des parties au conflit à Goma et sur le territoire de Nyiragongo.

- Dans le **Grand Nord Kivu**, on note des incursions et embuscades de présumés éléments ADF contre les populations locales (également durant les mouvements de population, notamment dans les groupements Babumba Kisiki et l'axe Mbau-Kamango), notamment des agriculteurs durant la période de récolte de cacao, dans la zone de santé d'Oïcha ;
- Au **Sud Kivu**, on note de multiples affrontements entre groupes armés (territoire de Kalehe) et entre des éléments d'un groupe armé (Raiya Mutomboki Makindu) et un groupe d'autodéfense populaire (Territoire de Shabunda) occasionnant d'importants incidents de protection et des mouvements de population ; accueil de personnes déplacées internes dans les groupements de Buzi et Zaralo, suite à la crise M23 dans le Nord Kivu (territoire de Masisi) ;
- Dans la province **de l'Ituri**, l'activisme des présumés éléments des groupes armés de l'Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais de la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO/URDPC) et des Forces démocratiques alliées (ADF) seraient à l'origine de multiples atteintes aux droits humains contre les civils : homicides, enlèvements, limitations de la libre circulation des personnes, pillages de biens...
- Dans la province du **Tanganyika**, il y a la persistance des activités des groupes armés (Maï-Maï Apa na Pale sur l'axe Bendera) face à une présence réduite des FARDC dans les contrées reculées au Nord de Kalemie, contribuant au maintien d'attaques armées et de braquages contre les civils de la part de milices et groupes armés.
- Dans les **provinces du Kasai, Kasai-Central et Kasai-Oriental**, des évasions de détenus causeraient l'insécurité au sein de la population ; accueil de milliers de cas expulsés d'Angola (Kamako) ainsi que des tensions post-électorales qui ont entraîné l'expulsion 252 Kasaiens de la

<sup>1</sup> <https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-personnes-deplacees-internes-et-retournees-janvier-2024>





province du Haut-Lomami vers la ville de Mwene Ditu (province de Lomami).

- La situation sécuritaire et de protection dans les territoires de Kwamouth (province de **Mai-Ndombe**), Bagata (province du **Kwilu**), Kenge (province de **Kwango**) et une partie de la commune de Maluku dans la ville province de **Kinshasa** est restée très préoccupante en raison de la recrudescence d'attaques des miliciens Mobondos et d'affrontements entre ces derniers et les forces armées congolaises (FARDC) dans le territoire de Kwamouth, mais aussi dans les autres territoires sus évoqués.

## RECOMMANDATIONS

- Poursuivre le plaidoyer pour accélérer la mise en application effective du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRC-S) (*Cluster Protection*) ;
- Maintenir le plaidoyer auprès des autorités pour le renforcement de la sécurité et la protection des civils et leurs biens dans les zones d'accueil, et réduire ainsi les risques d'attaques dans les sites et centres collectifs. (*Cluster Protection*) ;
- Maintenir et renforcer le plaidoyer pour le respect du caractère civil et humanitaire des sites personnes déplacées face aux violations persistantes et incursions des acteurs armés dans les sites (*Cluster Protection, Cluster CCCM*)
- Renforcer la couverture de monitoring de protection sur l'axe Bendera (Tanganyika) et ses environs en vue de la documentation et tendances des incidents de protection (*Cluster Protection*) ;
- Sensibiliser la population du Grand Kasai à la tolérance et à la cohabitation pacifique avec les personnes expulsées de l'espace Haut Lomami (*Acteurs humanitaires/Autorités provinciales*)

## PROVINCE DE L'ITURI

### DJUGU

- En début janvier 2024, les éléments de la CODECO auraient été les principaux auteurs des violations des droits humains dans la zone.

Un climat d'hostilité entre la population de la zone de santé de Rethy et les éléments de la CODECO/ URDPC s'est installé après qu'un élément de ce groupe armé ait tué 5 personnes et blessé 9 personnes retournées.

- Par ailleurs, le 2 janvier, une incursion a été perpétrée par des éléments de la CODECO/ URDPC au domicile d'une retournée à Fataki tuant 3 personnes, blessant 2 personnes et emportant plusieurs chèvres. Ces faits pourraient décourager le retour de la population dans cette localité, mais également pourrait installer la peur au sein de la population qui vit essentiellement d'agriculture et de petit élevage.
- Toujours en début de mois de janvier, un pillage de vivres destinés aux personnes déplacées a été fait par des combattants de la CODECO/ URDPC le 4 janvier au village Jitso, localité située dans la zone de santé de Fataki. Le véhicule transportant les vivres a par la suite été incendié. Ce type d'incident pourrait décourager des acteurs humanitaires dans la zone et risquerait d'accroître la vulnérabilité de la population dont les femmes, les enfants ainsi que les personnes de troisième âge confrontée à la malnutrition.
- Dès la 2<sup>e</sup> semaine du mois, une psychose s'est emparée de la population des localités de Bule-Loda et Fataki, ainsi que Bule-Ka ou il a été signalé une présence importante de présumés combattants de la CODECO/ URDPC. Leur présence dans ces zones limiterait également la libre circulation des civils par crainte d'embuscades sur ces tronçons routiers.

### MAMBASA

- Les 4 et 5 janvier 2024, les combattants ADF auraient été auteurs d'homicide sur 04 personnes retournées qui se trouvaient dans un regroupement champêtre et de l'enlèvement d'une personne retournée qui se rendait au champ dans la localité de Tohya, au sud de Biakato (zone de santé de Mandima).





Selon des sources locales, des combattants armés des ADF seraient à la recherche de cacao pendant la période de récolte, ce qui expliquerait qu'ils organisent des incursions répétitives dans des regroupements champêtres pour piller le cacao afin de le revendre.

## MAHAGI

- Le territoire a enregistré des incidents de protection dont des cas de viols perpétrés par des combattants CODECO/URDPC sur des jeunes filles mineures se rendant ou revenant de lieux d'approvisionnement en vivres.

## PROVINCE DU NORD KIVU<sup>2</sup>

### BENI

- La situation de protection des civils est restée préoccupante dans le territoire de Beni en raison de la poursuite des incursions et embuscades contre les populations locales par de présumés éléments ADF qui cibleraient notamment les agriculteurs. La zone de santé d'Oïcha en a particulièrement payé le lourd tribut.

A titre d'exemple, du 27 au 30 janvier, de présumés éléments ADF ont mené différentes attaques contre des civils dans leurs champs aux environs des villages Kasongo, Matadi, Mabuo, Makodu, Mangazi et Baeti. Au moins 15 civils auraient été tués et une dizaine d'autres agriculteurs auraient été enlevés. Consécutivement à ces attaques, 331 ménages de 1,655 personnes en provenance des villages précités et le village Mamove se sont déplacés vers des familles d'accueil à la commune rurale d'Oïcha.

- En fin janvier, des éléments armés ont tué 11 civils et enlevé plusieurs autres lors de deux attaques contre les populations des localités de Bayeti et de Kaza Roho (zone de santé d'Oïcha), selon la société civile locale. Plus de 2 000 personnes ont été contraintes de fuir vers des villages voisins.

- Du 5 au 8 janvier, 13 agriculteurs ont été tués dans leurs champs aux environs du village Molisho. Des éléments ADF étaient de passage dans la zone.
- Le 23 janvier, dans le village Ngite-Mavivi (zone de santé d'Oïcha), au moins neuf personnes ont été tuées, cinq autres enlevées et 1 500 personnes ont été contraintes au déplacement vers Mbau et la ville de Beni.
- Selon les acteurs de protection, au moins 57 civils ont été tués au cours des attaques armées dans plusieurs villages du territoire de Beni.

### LUBERO

- Au sud du territoire de Lubero, des abus sont allégués aux différents acteurs armés lors du recouvrement des taxes illégales.

### MASISI

- En début de période, des activistes des droits de l'homme qui auraient été accusés de dénoncer des abus auraient été la cible d'enlèvements dans les zones sous contrôle d'un acteur armé. 2 activistes auraient été enlevés par ce groupe à Kitshanga le 6 janvier.
- Les combats entre les FARDC et les M23 se sont poursuivis en janvier 2024 avec une intensification dans la 2e partie du mois.

En effet, dès le 14 janvier 2024, les combats entre les deux belligérants se sont poursuivis aux alentours de Karuba avec une ramification autour des zones à proximité de cette localité, jusqu'au 16 janvier 2024.

- Compte tenu de l'intensification des combats, des populations estimées en mi-janvier à environ 60 000 personnes et qui se trouvaient dans le site des déplacés de Bihambwe, ont été contraintes à poursuivre des mouvements pendulaires dans la région.
- Sur l'axe Kitshanga, un groupe armé sensibiliserait les hommes au recrutement et formation militaire. On y note la formation des groupes armés d'autodéfense. C'est ainsi que du 12 au 18 janvier, environ 65 hommes, se seraient déplacés préventivement vers Kalembe et Goma par crainte de recrutements forcés. Les risques de tels recrutements sont

<sup>2</sup> [Rapports hebdomadaires du Monitoring de Protection janvier 2024 INTERSOS et UNHCR ; les données statistiques n'ont pas été collectées pour janvier 2024.](#)





d'entraîner des abus et déplacements qui pourraient être enregistrés dans la zone.

- Par ailleurs, à partir du 27 janvier, des explosions de bombes ont été enregistrées et ont fait au moins 17 blessés à Sake, y compris dans le site de déplacés.
- En fin de période, au regard de l'insécurité croissante à Masisi et du nombre de plus en plus croissant des déplacés, ces derniers vivent dans des conditions précaires et rencontrent des difficultés pour se nourrir, avoir accès à de l'eau potable, à des soins de santé pour les personnes civiles blessées, victimes des affrontements ou tous autres besoins vitaux.

## RUTSHURU

- La présence croissante de combattants dans certaines zones du territoire augmente le risque de représailles et la poursuite des affrontements. En outre, au Sud-Est du territoire, il est rapporté la multiplication de violences sous forme de représailles contre les civils assimilés aux membres de groupes armés.
- De brefs accrochages entre les M23 et un groupe armé local sont renseignés régulièrement à Muti (groupement de Tongo) mais sans conséquence majeure sur le plan humanitaire.
- A partir du 6 janvier, un acteur armé aurait organisé des formations militaires pour des jeunes sur le territoire. Le groupe armé aurait exigé à chaque chef de localité de disponibiliser 50 jeunes pour former un groupe armé d'autodéfense. Le 11 janvier, au village Rwambehoo, en groupement Jomba, 17 enfants auraient été enlevés par des éléments d'un groupe armé. Ces jeunes auraient été soumis au transport d'effets militaires et sont restés en captivité, courant le risque de recrutements forcés ou de représailles.

Le 25 janvier, 8 garçons de 13-17ans, qui regagnaient leurs domiciles respectifs après une pluie diluvienne, auraient été enlevés à Rumangabo

et Katale au groupement Kisigari par un acteur armé pour non-respect du couvre-feu imposé par ce dernier.

- Il est à craindre que l'application du couvre-feu instauré par le M23 entraîne des représailles, abus de droits humains.

## NYIRAGONGO et GOMA

- On a enregistré 2 affrontements entre les FARDC et les éléments M23 en janvier 2024 durant lesquels la circulation sur la route Goma – Rutshuru a été coupée. Le 10 janvier, la mairie de Goma, en coordination avec les autorités provinciales, a pris la décision d'interdire la circulation des motos dans la ville après 18h00. D'un point de vue sécuritaire, cette mesure vise à renforcer le contrôle nocturne des bandits armés qui circuleraient davantage par ce moyen de transport, et d'éviter les infiltrations dans la ville.

## PROVINCE DU SUD KIVU

### KALEHE

- Des cas d'insécurité dus aux multiples affrontements entre groupes armés ont émaillé le contexte sécuritaire de ce territoire, avec d'importants incidents de protection et des mouvements de population. A titre d'illustration, les 11 et 12 janvier, des affrontements entre éléments de deux factions d'un groupe armé au Nord du village Katasomwa, précisément à Bikunda et Kinyamuyaga (groupement de Mabugu) ont entraîné les déplacements de centaines de ménages des villages Nganjo, Rutare, Kiduvere, Gashiye, Kitazungulwa, Karambi, Busasamaza et Chambombo.<sup>3</sup>
- La crise du M23 qui secoue le Nord-Kivu affecte toujours la province du Sud-Kivu qui a accueilli des personnes déplacées internes dans les groupements de Buzi et Zaralo. Les affrontements survenus à

<sup>3</sup> [Note d'information : Violents affrontements entre hommes armés à Bikunda et Kinyamuyaga, villages du groupement de Mabugu en chefferie de Buhavu Flash N° 007/KLH/SK/2024 INTERSOS et UNHCR](#)





Lushebere, Bikunda et Kinyamuyaga/ Kalehe et d'autres à Bitonga, Nyamatovu, Kabalekasha, Nyondo, Bukimba en territoire de Masisi du 4 au 7 janvier avaient forcé des centaines de milliers de civils au déplacement vers le territoire de Kalehe (dans les Moyens Plateaux et la partie littorale). Il est à noter que le territoire de Kalehe a déjà reçu plusieurs vagues de populations déplacées internes issues de la crise du M23. Les arrivants de janvier 2024 se sont ajoutés au nombre des anciennes personnes déplacées internes qui vivent dans des conditions de vie assez précaires. Ainsi, à Kalehe, 265 000 IDPs sont issues de la crise M23 dont 85 000 entre le 1<sup>er</sup> et le 31 janvier 2024.

- En outre, au cours de la période sous revue, il a été signalé des recrutements d'enfants dans les groupes armés à Bunyakiri.

## SHABUNDA

- De violents affrontements assortis des cas d'abus et/ou violations ont émaillé le contexte sécuritaire de ce territoire en début d'année. Ces affrontements auraient opposé des éléments d'un groupe armé (Raiya Mutomboki Makindu) à un groupe d'autodéfense populaire à Kikuni et villages environnants en groupement d'Ikama Kasanza dans la chefferie de Wakabango ler le 08 janvier 2024.

Outre des cas d'abus signalés, ces accrochages avaient aussi forcé plusieurs ménages au déplacement vers d'autres villages assez stables. Un enfant aurait été tué par balle, trois adultes enlevés et plus de 300 ménages venus de Kikuki, Kyankombe, Bazala, Awazi et Mukoloka forcés au déplacement vers Katembele et Kasanza.

- Des acteurs présents dans le territoire ont signalé des viols sur enfants et des recrutements d'enfants dans les groupes armés.


## FIZI

- Le taux de criminalité d'hommes et des groupes armés inquiète dans le littoral notamment à Tubala, Kibanga et Kitupa. En effet, il a été constaté une augmentation des cas d'agression contre des civils en particulier les femmes, malgré la poursuite des opérations militaires FARDC dans la zone et l'arrivée des contingents Burundais à Baraka. Ces attaques restreindraient la mobilité des civils vers les mines, champs et

fragiliseraient certains secteurs vitaux notamment le petit commerce. Parallèlement, la présence active des miliciens (FDLR) continue d'inquiéter les habitants du village Katupa et ceux des villages environnant depuis le 20 janvier 2024. L'on craint que cette présence ne soit la raison de la hausse du taux de la criminalité dans la zone, au regard de leur mode opérationnel différent de celui des autres groupes armés locaux.

## PROVINCE DU TANGANYIKA

Violations et abus de droits humains en janvier 2024

Territoires	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	Conflits fonciers	Total
 KALEMIE	13	40	50	20	00	123
NYUNZU	00	00	03	01	00	04
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>40</b>	<b>53</b>	<b>21</b>	<b>00</b>	<b>127</b>

En janvier 2024, la dégradation de la situation sécuritaire continue de menacer les civils sur l'axe Bendera dans le territoire de Kalemie. C'est ainsi que **127 violations et abus** de droits humains ont été rapportés en janvier, soit **13 violations** en moins par rapport au mois de décembre 2023 avec **140 violations et abus**. Les principales violations des droits humains sont respectivement l'intégrité physique (coups et blessures, tortures/traitements inhumains), le droit à la propriété (taxes illégales, pillages), les violences basées sur le genre (agressions physiques, viols) et le droit à la liberté (arrestation arbitraire/détention illégale, enlèvements).







## KALEMIE

- La persistance des activités des groupes armés face à une présence réduite des FARDC dans les contrées reculées au nord de Kalemie contribue à la multiplication d'attaques armées, des embuscades de civils assortis de dépouillements de biens, d'extorsions, enlèvements ainsi que des viols de la part principalement de milices.

En effet, les actes de braquage ciblent les usagers de la route de l'axe Bendera et les attaques de miliciens sont dirigées contre les cultivateurs et ce, de manière récurrente.

Dans la plupart des cas, les acteurs armés non étatiques se livrent à des actes entravant la liberté par des enlèvements, l'intégrité physique et à des violations à la propriété par des pillages en vue de se procurer des biens de valeurs à revendre pour leur survie. Sur l'axe Bendera, les principales victimes sont les motocyclistes et leurs passagers faisant le trafic entre Kalemie et Misisi.

- Au moins 8 viols (dont 2 viols sur mineures) auraient été commis par des Maï-Maï Apa Na pale dans différents villages principalement dans l'axe Bandera.
- Par ailleurs, d'autres attaques armées contre des civils sont constatées dans les sites miniers en vue du contrôle des ressources naturelles notamment dans le territoire de Manono.

## MANONO

- Des incursions régulières des Maï-Maï Bakatakataka sont fréquemment rapportées dans la zone de santé de Kiambi. Ils proviendraient du territoire de Pweto/Haut-Katanga et lanceraient leurs attaques contre les civils à Mambwe, Kayumba, Kalamata.

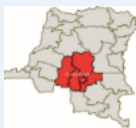
A cela s'ajoute aussi les exactions de miliciens Nyumbaisha et alliés sur l'axe Kiambi-Nyemba où ils imposent de taxes aux orpailleurs artisanaux aux niveaux de carrés miniers sous peine d'attaques.

- Le 11 janvier 2024, le site minier de Katonge à Manono, a été attaqué par les Maï-Maï Bakata Katanga, qui ont grièvement blessé une vingtaine

de civils et pillé les biens de la population civile. 500 personnes se sont par la suite déplacées vers Pweto et Moba.

- Le village de Kangulungu et ses environs se trouvant dans le groupement de Kayumba ont été attaqués en date du 11 janvier 2024, par des Maï-Maï Bakatakataka provoquant un déplacement de populations.
- Durant la même période, les miliciens Bakatakataka ont incendié de nombreuses maisons dont celle du Chef de Kalenga-Sendwe et commis plusieurs cas d'atteintes à l'intégrité physique par des viols et des traitements inhumains contre les civils ainsi que des pillages de biens.

## KASAI, KASAI ORIENTAL ET KASAI CENTRAL

Tendances des violations et abus des droits							
Territoires	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	Conflits fonciers	Total	%
							
Kasai	33	80	93	67	9	282	50
Kasai oriental	22	72	99	9	2	204	36
Kasai central	7	9	30	25	9	80	14
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>161</b>	<b>222</b>	<b>101</b>	<b>20</b>	<b>566</b>	<b>100</b>

Environ **566 violations et abus** de droits humains perpétrés, dont près de 50% dans le Kasai, 36% dans le Kasai Oriental et 14% dans le Kasai Central ; soit une augmentation des violations de 10.54% dans les provinces par rapport au mois de décembre 2023 où il y avait environ **512** violations dans les trois Kasais.

## KASAI

- Des centaines de maisons se sont écroulées par suite du débordement de la rivière Kasai, au village Mpanda, secteur de Kabambaie, dans le Territoire de Tshikapa, province du Kasai le 24 janvier 2024. Au total,





193 maisons, 4 églises et une école se sont écroulées par les eaux de la rivière Kasai en débordement, laissant plusieurs ménages sans abris.

- **Kamako** : Les expulsions de l'Angola s'intensifient depuis le vendredi 26 janvier 2024. Une opération conjointe des forces de sécurité angolaises (RUSCA) est menée non seulement dans les zones minières, mais aussi dans les villes de Dundo, Lucapa, Zagi, Fucauma, où l'on note la présence de citoyens congolais. Les statistiques obtenues auprès de la DGM à Kamako font état de **1 573** Congolais expulsés de l'Angola durant le mois de janvier 2024 : **115 femmes, 1 409 hommes, 23 filles et 26 garçons** qui se trouvent dans la cité de Kamako dans des conditions très précaires.

## KASAI CENTRAL

- A Tshimbulu dans le territoire de Dibaya, l'évasion de 6 détenus du cachot de la police dans la nuit du 25 au 26 janvier 2024 crée des inquiétudes auprès des populations, avec pour risque l'augmentation des incidents de protection car les suspects évadés pourraient commettre d'autres incidents.
- En outre, il a été noté deux (2) cas de justice populaire dans les communes de Ndesha et commune de Kananga les 28 et 29 janvier 2024 où 2 voleurs ont été brûlés.

## KASAI ORIENTAL

- Dans la nuit du 13 au 14 janvier 2024, il y a eu évasion à la prison centrale de Mbuji-Mayi de 8 prisonniers ; 2 ont été rattrapés par la police et les 6 autres sont en fuite.

## LOMAMI

Plus de deux semaines après avoir été expulsés de leurs logements, plus de 250 Kasaiens qui vivaient dans le Haut Lomami sont arrivés en train le vendredi 19 janvier 2023 dans la ville de Mwene Ditu, dans la province de Lomami. Expulsés de Luena et Malemba Nkulu dans la province du Haut Lomami, sans assistance, ils ont passé plus d'une semaine à la gare de Mwene Ditu puis certains ont pris le chemin de Mbuji-Mayi et d'autres celui de Kananga. 32 ménages ont occupé un espace à la Mairie de Mwene Ditu.

Ces personnes payent ainsi les conséquences de discours haineux tenus par certains politiques lors de la campagne à l'élection présidentielle. Plusieurs incidents ont été rapportés entre les partisans des certains candidats durant plusieurs semaines et une fois les résultats de l'élection connus, ces familles ont été expulsées de leurs domiciles par leurs logeurs.

## PROVINCES DE KWANGO, KWILU, MAÏ-NDOMBE

- La situation sécuritaire dans les territoires de Kwamouth (province de Maï-Ndombe), Bagata (province du Kwilu), Kenge (province de Kwango) et une partie de la commune de Maluku dans la ville province de Kinshasa est restée très préoccupante en janvier 2024 avec une recrudescence des attaques des miliciens Mobondos et des affrontements entre ces derniers et les forces armées congolaises (FARDC) dans le territoire de Kwamouth, mais aussi dans les autres territoires sus évoqués.
- La route nationale n°17 dans sa partie située entre Masia-Mbio et Bandundu-ville étant toujours occupée par des miliciens Mobondo, la circulation y est restée impossible pendant plusieurs semaines.

Depuis le 7 janvier, plusieurs militaires ont été déployés sur cette route pour permettre la reprise de la circulation des personnes et de leurs biens. En effet, 5 janvier, un véhicule qui avait tenté d'y passer sous escorte militaire a été attaqué par des miliciens et quatre éléments FARDC parmi les dix qui escortaient le véhicule ont été abattus sur le champ, tandis que les passagers étaient portés disparus.

Le trafic routier entre Masia-Mbio (Kinshasa) et Bandundu-ville a repris au cours de la dernière semaine du mois.

- Le 9 janvier 2024, un déplacement forcé de populations a été causé par des miliciens qui auraient attaqué le centre Tsemi Mwedi, un village se trouvant dans le secteur Bukanga Lonzo dans le territoire de Kenge, dans la province de **Kwango**. Des exécutions d'habitants et d'autres exactions ont été perpétrés.

Le 18 janvier 2024, entre les villages Nsele et Lituma situés à plus ou moins 40 kilomètres de Masia-Mbio dans le territoire de Kwamouth dans





la province de **Maï-Ndombe**, des miliciens auraient attaqué 3 personnes qui voyageaient sur une moto. Parmi les trois passagers se trouvait un élément des forces armées congolaises (FARDC) qui aurait été tué avec le conducteur de la moto qui était un enseignant du village Mpemba. Le troisième passager a été grièvement blessé par balle.

Le 30 janvier, deux villages habités par des Tékés à savoir Etats-Unis et Takundu situés respectivement à 12 et 15 kilomètres de Pont-Kwango sur la nationale n°1 dans la province du **Kwango**, ont subi des attaques des Mobondos : le bilan est de près de 25 personnes tuées au village Etats-Unis et 20 personnes à Takundu. Dans ces deux villages, les assaillants ont, en outre, incendié des maisons et un centre de santé avant de se retrancher dans la forêt. La population s'est déplacée vers Bukanga-Lonzo s'ajoutant au nombre des déplacés en provenance de Kingala, Matele, Pont Kwango. <sup>4</sup>

## INONDATIONS

- En janvier 2024, des pluies diluviennes ont continué à préoccuper les populations ; des inondations, éboulements de terrains ont été enregistrés dans plusieurs provinces du pays.
- Au moins 69% des provinces ont été affectées par les inondations éboulements de terrains : Equateur, Tshopo, Sud-Ubangui, Nord-Ubangui, Tanganyika, Sud Kivu, Ituri, Kinshasa...
- Des évaluations rapides multisectorielles ont été effectuées par des acteurs dans les provinces concernées pour une réponse urgente aux besoins des personnes affectées.
- Un plan de réponse a été proposé par le Gouvernement congolais et est en cours de revue avec différents clusters.
- Une allocation du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour 6 Millions USD a été proposée à quatre (4) agences des Nations Unies, pour une période de trois mois qui ciblera les besoins vitaux urgents dans quelques provinces où les vulnérabilités et la gravité des besoins sont élevées, notamment la Tshopo, le Sud-Kivu, l'Équateur et Kinshasa. En outre, il s'agira pour cette aide humanitaire d'urgence d'assurer des

services de protection afin d'atténuer la violence sexuelle basée sur le genre et de renforcer la protection générale.

## LIMITATIONS

Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle à partir des informations et des rapports envoyés par les partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels. Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

<sup>4</sup> [Caritas.be](https://www.caritas.be)

